

ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE VALIDATION DES TARIFS 2026-2027

L'an deux mil vingt-six le 22 juillet, le Conseil communautaire dûment convoqué le quinze juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, COLEUR Amandine, DUCHOSAL Sylviane, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à M. Pierre OUGIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Benoit RICHERMOZ), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI)
MM. PELLICIER Alexandre (donne pouvoir à M. Hervé CHENU), SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 5
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 28 juillet 2026 au 28 septembre 2026

Le Président rappelle au Conseil communautaire que comme chaque année, il convient de fixer les tarifs des cours dispensés par l'Espace Musical à la rentrée suivante.
Pour rappel, les élus communautaires ont voté le 28 janvier 2026 par délibération n°2026-002, la création de deux nouveaux parcours artistiques au sein du projet d'établissement 2022/2027, dont le parcours « Théâtre Adultes ».

Il est donc proposé pour l'année 2026/2027 de rajouter un tarif « théâtre adultes ».

La délibération n°2026-085, votée lors du Conseil communautaire du 03 juin comporte une erreur. Il convient donc de délibérer à nouveau.

Les tarifs annuels ainsi proposés sont les suivants :

Quotients familiaux	Éveil musical	Parcours instrumental ou vocal	Théâtre Chœur seul CE1 au CM2	Théâtre Chœur seul cycle harmonie	Classe club Musique	Danse Maternelle/CP	Danse CE/jusqu'à 5ème	Danse ados	Classe Club Théâtre
	3/4 d'heure	1h+1h/semaine	1h/semaine	1h30/semaine	3h30/semaine	45min/semaine	1h/semaine	1h15/semaine	3h/semaine
≤709	81,00 €	228,00 €	99,00 €	147,00 €	324,00 €	81,00 €	108,00 €	135,00 €	279,00 €
710≤1239	114,00 €	369,00 €	147,00 €	222,00 €	486,00 €	111,00 €	147,00 €	186,00 €	417,00 €
1240≤1599	162,00 €	531,00 €	213,00 €	318,00 €	699,00 €	150,00 €	201,00 €	252,00 €	600,00 €
≥1600	195,00 €	603,00 €	249,00 €	372,00 €	807,00 €	192,00 €	255,00 €	321,00 €	693,00 €

Danse adultes	1h30/semaine	246€/an (3*82€)
Batucada adultes	1h30/semaine	90€/an
Chœur adultes	1h30/semaine	90€/an
Théâtre adultes	1h30/semaine	90€/an
Chœur aînés	1h30/semaine	35€/an
Percussions aînés	1h/semaine	35€/an
Cours instrument adultes	1 heure	35€/heure (10*35€)

Il est rappelé les conditions tarifaires suivantes :

- Réduction accordée dès la seconde inscription dans la famille : 25 %
- Réduction accordée pour la troisième inscription et les suivantes : 30 %
- Ces réductions s'appliquent en priorité sur les tarifs les moins élevés, en commençant par les réductions de 30 % et en considérant l'ensemble des inscriptions de la famille, sans tenir compte de l'antériorité de l'inscription des enfants concernés.
- Les cours Batucada adultes, Chœurs adultes, Chœurs aînés, Théâtre adultes et Percussions aînés sont facturés en une seule fois pour l'année complète.
- Pour tous les autres cours, la cotisation est due au titre de l'année complète, et payée en trois fois, sur titre de recette émis par la Communauté de communes Les Versants d'Aime.
- Aucune modification de coefficient familial ne pourra être prise en compte en cours d'année.
- Seuls les débutants peuvent arrêter l'activité, jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre exclusivement. La facturation est alors limitée à 1/3 de la cotisation annuelle.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de tarifs pour l'année scolaire 2026/2027,

APPROUVE les tarifs 2026-2027 proposés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 22 JUILLET 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Rémy COUNIL

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX